

Devenir membre de L'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas



Crédits : Stéphanie Allard / L'ECQSN

Qui sommes-nous ?

L'Espace culturel du Quartier est un centre d'exposition situé au cœur du Village historique Saint-Nicolas à Lévis. Ouvert à l'année, il présente une exposition sur l'histoire de ce quartier, des expositions en arts visuels, produit des événements et intègre une boutique en métiers d'art représentant plus de 50 artisan-e-s locaux.

Incontournable culturel, il accueille des milliers de visiteur-trice-s annuellement. La Ville de Lévis le positionne comme l'un des trois pôles de développement artistique et culturel majeurs sur son territoire. En 2021, le centre d'exposition devient la première institution muséale agréée par le gouvernement du Québec à Lévis.

L'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas soutient le développement artistique et culturel de la Chaudière-Appalaches. Avec une programmation d'activités inclusives et rassembleuses pour toutes et tous, son action améliore la qualité de vie du milieu et contribue à la vitalité économique et touristique lévisienne.

Notre mission

Surplombant le fleuve Saint-Laurent, au cœur d'un quartier historique important situé dans l'ouest de la ville de Lévis, L'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas crée une passerelle culturelle au moyen d'expositions, de résidences d'artistes, d'activités culturelles et éducatives :

- En faisant connaître le riche patrimoine du secteur du Village Saint-Nicolas;
- En offrant un lieu de création et de diffusion inspirant aux artistes en arts visuels professionnel·e·s et émergent·e·s de la Chaudière-Appalaches.

Nos valeurs

L'innovation artistique et culturelle
L'accès à la culture pour toutes et tous
L'éveil artistique et culturel de la jeunesse
L'implication citoyenne
La coopération avec le milieu (partenariat)

Pourquoi devenir membre ?

L'espace culturel du Quartier Saint-Nicolas dépend entièrement de ses bienfaiteur·trice·s. En devenant membre, vous soutenez directement notre action, recevez des avantages, en plus d'avoir la possibilité de participer à la vie démocratique du centre d'exposition.

Avantages des membres

- Accès illimité aux expositions et aux vernissages
- Inscription à l'infolettre de L'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas
- 10% de rabais sur les achats en boutique (certaines restrictions pourraient s'appliquer)
- Rabais sur les activités individuelles payantes
- Droit de vote aux assemblées
- Éligibilité à œuvrer sur le conseil d'administration
- Accès gratuit à six autres musées de la Chaudière-Appalaches :

Domaine Joly-De Lotbinière
Minéro- Musée de Thetford | KB3
Musée maritime du Québec
Musée Marius-Barbeau
Musée de la mémoire vivante
Seigneurie des Aulnaies

Catégories de membres et coût de la cotisation annuelle

Cette section précise les détails entourant l'adhésion des membres de L'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas, en conformité aux règlements généraux de la Corporation.

Membre actif

Est membre actif, toute personne intéressée par la mission de la Corporation et qui adhère à ses valeurs, sa vision et ses objectifs. Le membre actif doit également être engagé ou disposé à s'engager dans ces actions et avoir payé sa cotisation annuelle. Le membre actif est éligible comme administrateur et a droit de vote à toutes les assemblées de la Corporation. Voici les sous-catégories de membres actifs :

- Membre-Ami Individuel : 20 \$
- Membre Jeunesse (Moins de 30 ans) : 10\$
- Membre-Ami corporatif : 100 \$

Membre honoraire

À titre exceptionnel et afin de manifester une reconnaissance particulière envers une personne, le conseil d'administration peut, par résolution, désigner toute personne comme membre honoraire de la Corporation. Les membres honoraires n'auront aucune cotisation annuelle ou autre à verser. Ils sont éligibles comme membres du conseil d'administration ou comme dirigeants de l'organisme. Ces membres peuvent assister aux assemblées générales et ont droit de vote.

Responsabilités des membres

- Participer de façon volontaire et gratuitement à la poursuite des objectifs et de la réalisation de la mission de la Corporation;
- Accepter les conditions d'admissibilité décrétées par le conseil d'administration;
- Accepter d'être inscrit au registre des membres de la Corporation

Vous aimeriez devenir membre ?

L'inscription et le paiement des cotisations annuelles se font directement à L'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas sur les heures d'ouverture du centre d'exposition (paiement en argent comptant ou par carte).



1450, rue des Pionniers
Lévis (Québec) G7A 4L6

Heures d'ouverture
À l'année | Samedi et dimanche 11 h - 16 h
En été | Mardi au dimanche 11 h - 17 h

Informations
Téléphone : 418 831-5257
info@espaceculturelduquartier.ca

ecqsn.com